



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

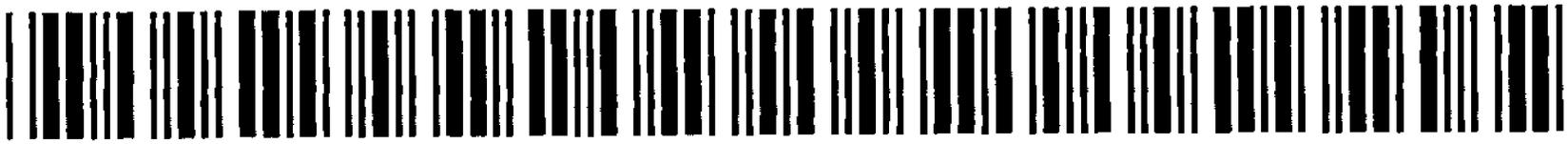
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 16084

Numéro SIREN : 403 144 686

Nom ou dénomination : 1 PRIME

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2017 sous le numéro de dépôt 21279



20170212792015

DATE DEPOT : 23/03/2017

N° DE DEPOT : 21279

N° GESTION : 1995B16084

N° SIREN : 403144686

DENOMINATION : 1 PRIME

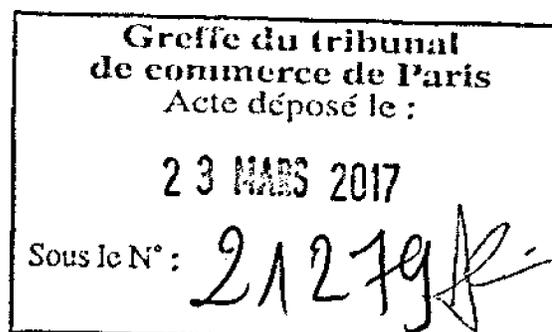
ADRESSE : 14 RUE SOLEILLET 75020 PARIS

MILLESIME : 2015

SARL 1 PRIME
Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.000 Euro

Siège Social :
14, rue Soleillet – 75020 PARIS

R.C.S. Paris B 403 144 686



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2016**

L'an deux mille seize, et le trente juin à quatorze heures, les associés se sont réunis au siège de la société en assemblée ordinaire sur convocation de la gérance :

SONT PRESENTS :

Monsieur Laurent BARRE	pour	625 parts
Monsieur Marc HERZOG	pour	625 parts

	soit	<u>1 250 parts</u>

Soit l'intégralité des parts représentant le capital social.

La Gérance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015 ;
- Le rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

La Gérance déclare que les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation à l'unanimité.

Puis la Gérance rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

AA 57

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, Approbation de ces conventions ;
- Ratification de la rémunération de la Gérance ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 lesquels font apparaître un bénéfice + 42 276 euros.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, l'assemblée générale approuve également que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal à hauteur de 24 718 euros et décomposées comme suit :

- Taxe sur les véhicules de société : 1 285 €
- Amendes et pénalités : 438 €
- Taxe divers à réintégrer 22 995 €

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE À L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice distribuable s'élevant à 130 806 € (soit la répartition ci-dessous) :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 42 276 € ;
- Report à nouveau : 51 224 € ;
- Autres réserves : 37.306 €.

De la façon suivante :

- Dividendes 0.00 €.
- Report à nouveau : 93 500 €.
- Autres réserves : 37.306 €.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2014	63.000	Néant	Néant
2013	47.250	Néant	Néant
2012	47.250	Néant	Néant

M 5

Après affectation du résultat les capitaux propres se présenteront ainsi :

- Capital social : 20.000 € ;
- Réserve légale : 2.000 € ;
- Autres réserves : 37.306 € ;
- Report à nouveau : 93.500 €.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE À L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve la rémunération de la Gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendue la lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions rentrant dans le cadre de l'Article L.223-19 du Code de commerce, en approuve les termes.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les gérants et les associés.

Monsieur Laurent BARRE

Monsieur Marc HERZOG

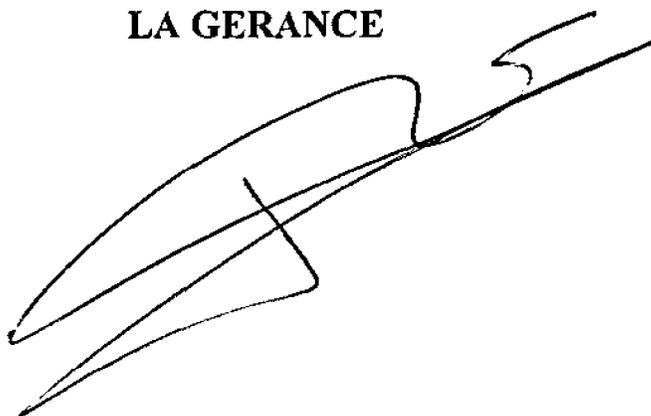
SARL 1 PRIME
Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.000 Euro
Siège Social :
14, rue Soleillet – 75020 PARIS
R.C.S. Paris B 403 144 686

RAPPORT DE GESTION
PRESENTE PAR LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2016

(Opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2015)

Pour copie conforme

LA GERANCE



Messieurs,

Je vous ai réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES

L'activité et la position de notre entreprise au cours de l'exercice 2015 peut se résumer comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
	Montant €	Montant €
<i>Chiffre d'affaires</i>	1 016 212,00	1 130 703,00
<i>Résultat d'exploitation</i>	57 359,00	63 394,00
<i>Résultat courant avant impôt</i>	57 359,00	63 394,00
<i>Résultat net</i>	42 277,00	56 032,00

Du fait d'un résultat financier de (0.00) € et d'un résultat exceptionnel positif de 489 €, il ressort un bénéfice net au titre de l'exercice 2015 de 42 277 €, après imputation d'un impôt sur les sociétés pour 15 572 € au titre de l'exercice 2015.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.



EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous rappelons enfin que notre société n'exerce pas d'activité en matière de recherche et de développement.

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Après avoir entendu les explications et les éléments d'information qui viennent de vous être donnés, la Gérance vous demande d'approuver ses comptes et de l'affecter de la façon suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 42 276 € ;
- Report à nouveau : 51 224 € ;
- Autres réserves : 37.306 €.

De la façon suivante :

- Dividendes : 0.00 € ;
- Report à nouveau : 93 500 € ;
- Autres réserves : 37 306 €.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2014	63.000	Néant	Néant
2013	47.250	Néant	Néant
2012	47.250	Néant	Néant

SITUATION DE LA SOCIETE ET PREVISIONS

Depuis le début de l'exercice en cours, notre société a poursuivi normalement son activité, dont l'évolution prévisible n'appelle pas de commentaires particuliers.

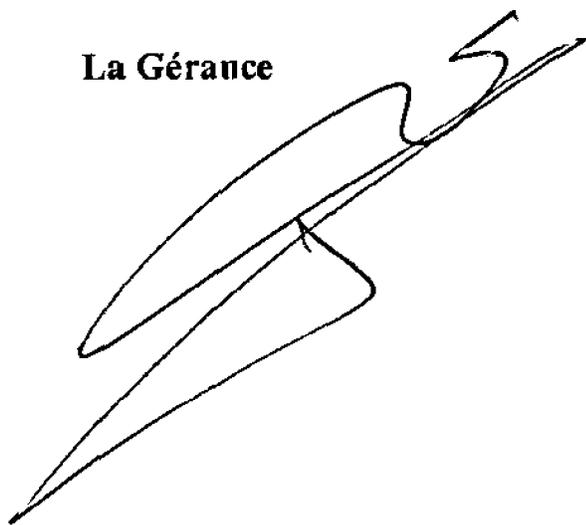


CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention rentrant dans le cadre de l'Article L.223-19 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

La Gérance

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.A small, handwritten mark or signature in black ink, appearing as a stylized 'M' or similar character.

ANNEXE

Total du bilan avant répartition : 536 817

Résultat : 42 276

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le par les dirigeants de l'entreprise.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/15 au 31/12/2015.

Faits caractéristiques de l'exercice

il n'y a pas été constaté de faits nécessitant des commentaires particuliers sur les états financiers, tant en ce qui concerne les points précis sur l'arrêté des comptes ou sur l'environnement économique de l'entreprise.

① REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes comptables généraux ont été appliqués dans le respect des règles communément admises :

- ♦ continuité de l'exploitation,
- ♦ indépendance des exercices,
- ♦ Permanence des méthodes comptable
- ♦ Prudence dans les évaluations

les comptes sont présentés conformément aux dispositions de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, application depuis le 1er janvier 1984.

Les valeurs sont inscrites en comptabilise suivant la méthode habituelle des coûts historiques.

- ♦ Durée d'amortissement des biens décomposables :

Il est fait application de la mesure de simplification prévue pour les PME ; la durée d'usage continu à être utilisé

- ♦ Immobilisations incorporelles

Les logiciels/concession et le droit d'utilisation sont compatibles à leur coût d'achat

L'amortissement est pratiqué sur une durée de un an pour les logiciels et de cinq ans pour les brevets ou droits incorporels assimilés

La valeur du fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan correspond à la valeur économique et un amortissement ne paraît pas justifié immobilisations corporelles

- ♦ Immobilisations corporelles

celles-ci se sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoire inclus).

Les amortissements sont calculés suivants la méthode linéaire et/ou dégressifs selon la nature du bien et en fonction de la durée probable récusation

Les installations techniques, matériel et outillage industriel et autre immobilisations selon amortis en linéaire et/ou dégressifs sur une période comprise entre trois et 10 ans suivant le type d'immobilisations.

- ♦ Immobilisations financières

le titre de participation et les autres valeurs immobilières sont inscrits leur coût d'acquisition, hors frais d'accessoires.

AM 53

Les frais d'acquisition de titres de participation sont immobilisés si apparemment et font l'objet d'un amortissement sur cinq ans conformément à la réglementation fiscale.

♦ Stocks : Ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements est égal au coût d'acquisition, c'est-à-dire au prix d'achat, frais l'approche les frais d'accessoires inclus.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessous et le coût du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectué lorsque cette valeur brute est supérieur à l'autre terme énoncé.

♦ Créances :

les créances sont inscrites à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée en cas de difficultés prévisibles dans le recouvrement de cette créance individualisée

♦ changement de méthode et information particulière :

Les comptes ont été établis selon les mêmes principes que pour l'exercice précédent.

Crédit d'impôt

il convient de souligner que notre société ne pas bénéficiait du crédit d'impôt au cours de l'exercice écoulé.

② ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés : Néant

Dettes garanties par des sûretés réelles : Néant

Autres informations significatives : Néant

 1/11 07

ANNEXE

③ NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement : Néant

Fonds commercial : Néant

Actif immobilisé : Les mouvements de l'exercice sont les suivants ↗

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo.incorporelles	60 779	1 790		62 569
Immo.corporelles	125 501	1 267	14 500	112 268
Immo.financières	9 791			9 791
Total	196 071	3 057	14 500	184 628
Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo.incorporelles	60 779	2		60 780
Immo.corporelles	107 826	9 651	12 167	105 311
Titres équivalence				
Autres immo.finances.				
Total	168 605	9 653	12 167	166 091

Créances représentées par des effets de commerce : Non applicable

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	18 536	18 536	
Actif circulant & charges d'avance	518 281	518 281	
Total	536 817	536 817	

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan : Non applicable

Charges constatées d'avance : Néant

Charges à répartir : Néant

ANNEXE

④ NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social 1 250 Actions ou parts sociales

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Prov.réglementées				
Prov.p.risq.& charg.				
Prov.p.dépréciation				
Total	-	-	-	-

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an - 5 ans	A + de 5 ans
Etabliss. de crédit				
Dettes financ.	145 873	145 873		
div.				
Fournisseurs	14 167	14 167		
Det.fiscal. & social.	165 358	165 358		
Dettes/immobilis.				
Autres dettes	1 547	1 547		
Produits const. d'av.	57 066	57 066		
Total	384 011	384 011		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non applicable

Charges à payer incluses dans les postes du bilan : Néant

Produits constatés d'avance : 57 066

BILAN ACTIF				
	Brut	Amorts. Provisions	Net au 31/12/2015	Net au 31/12/2014
<u>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</u>				
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
<u>Immobilisation Incorporelles</u>				
Frais établissement				
Frais de recherche et développt				
Concessions, brevets	62 569	60 780	1 788	
Fonds commercial				
Autres immob. Incorporelles				
<u>Immobilisations Corporelles</u>				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques, matériel et Outill.	83 330	78 943	4 387	4 180
Autres immobilisations corporelles	28 938	26 368	2 570	10 995
Immob. en cours, avances et acptes.				
<u>Immobilisations financières</u>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres Immobilisés				
Prêts				
Autres immob. Financières	9 791		9 791	9 491
Total	184 627	166 091	18 536	24 666
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
<u>Stocks</u>				
Matières premières	33 205		33 205	31 977
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits interm. et finis				
Marchandises				
<u>Créances</u>				
Clients et comptes rattachés	190 478		190 478	158 325
Fournisseurs avances et acomptes				
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices	13 310		13 310	35 499
Etat, taxes sur le chiffre d'affaire	9 802		9 802	4 109
Autres créances				
<u>Divers</u>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	269 583		269 583	262 267
Total	516 378		516 378	492 179
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>				
Charges constatées d'avances				
Charges à répartir / plusieurs ex.				
Total				
TOTAL ACTIF			534 915	516 845

BILAN PASSIF		
	Net au 31.12.2015	Net au 31.12.2014
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital	20 000	20 000
Réserves légales	2 000	2 000
Autres réserves	37 306	55 057
Report à nouveau	51 224	61 845
Résultat de l'exercice	42 277	34 628
Provisions réglementées		
Total	152 807	173 530
<u>AUTRES FONDS PROPRES</u>		
Total		
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		
Total		
<u>DETTES</u>		
Emprunts et dettes auprès étabts de crédit		
- Emprunts		
- Découvert et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
- Associés	145 873	87 615
Avances et acomptes sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 811	9 651
Dettes fiscales et sociales		
- Personnel	65 705	115 912
- Organismes sociaux	66 639	56 427
- Etat, impôts sur les bénéfices		
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaire	22 820	10 233
- Autres dettes fiscales et sociales	10 193	10 056
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		
Total	325 042	289 894
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>		
Produits constatés d'avances	57 066	53 421
Total	57 066	53 421
<u>TOTAL PASSIF</u>	534 915	516 845

COMPTE DE RESULTAT					
	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	% CA	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Net au	Variation en valeur
PRODUITS					
Ventes de marchandises					
Production vendue	1 016 208	100	1 119 473	99 -	103 265
Production stockée					
Production immobilisée					
Autres produits	4		11 230	-	11 226
Total	1 016 212	100	1 130 703	99	114 491
CONSOMMATION DE MARCH, SERV. ET MAT.					
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Achats matières 1ère et autres approv.	188 318	19	226 780	20 -	38 462
Variation stocks matières 1ère	- 3 703	0	- 3 510	0 -	193
Autres charges et charges externes	257 943	25	254 335	22	3 608
Total	442 558	44	477 606	42	35 048
MARGES SUR MARCH. ET MAT.	573 654	56	653 097	57	79 443
CHARGES					
Impôts et taxes	35 197	3	35 279	1 -	82
Salaires et traitements	288 379	28	370 223	33 -	81 844
Charges sociales	197 665	19	215 921	19 -	18 256
Amortissements et provisions	9 653	1	10 734	1 -	1 081
Autres charges	- 14 599	-1	- 21 048	-2 -	447
Total	516 295	51	611 107	52	101 710
RESULTAT D'EXPLOITATION	57 359	6	41 990	5	22 266
Produits financiers					
Charges financières					
Résultat Financier					
RESULTAT COURANT	57 359	6	41 990	5	22 266
Produits exceptionnels	3 500	0			3 500
Charges exceptionnelles	3 011	0	696	0	2 315
Résultat exceptionnel	489	0	696	0	1 185
Impôts sur les bénéfices	15 572	2	6 666	1	8 906
RESULTAT DE L'EXERCICE	42 277	4	34 628	4	14 546

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

<u>BENEFICE BRUT COMPTABLE</u>		42 276,66
<u>REINTEGRATIONS</u>		25 408,47
<u>Amortissements non déductibles</u>		
<u>Autres charges et dépenses somptuaires</u>		
- Location véhicule de tourisme 98		
- Location véhicule de tourisme 98		
<u>Taxes sur véhicules de tourisme</u>	1 285,00	
<u>Provisions et charges à payer non déductibles</u>		
- Organic		
- Tx Divers	22 995,00	
Amendes et pénalités	438,00	
Cice non Déductible	-14 881,53	
Impôts sur les bénéfices	15 572,00	
<u>Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM</u>		
<u>Réintégrations diverses</u>		
- Amortissement des charges a répartir 98		
- Amortissement des charges a répartir 98		
<u>DEDUCTIONS</u>		
<u>Provisions antérieurement non déductibles</u>		
<u>Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM</u>		
<u>Déductions diverses</u>		
Charges à répartir		
<u>RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ET DES ARD</u>		67 685,13
Abattement entreprise nouvelle 75% du 01/01 au 31/12/98		
Abattement entreprise nouvelle 50% du 01/01 au 31/12/99		
<u>RESULTAT FISCAL</u>		<u>67 685,13</u>
<u>Imposition à 15% 0,00 à 38 120,00</u>		38 120,00
<u>Imposition à 33,33% 38 121,00 à 99999999</u>		29 565,13
<u>Impôts sur les bénéfices</u>		
<u>IS</u>		
	15,00%	5 718
	33,33%	9 854
<u>Supplément IS</u>		
<u>Base Contribution Social Ca > 7 630 000</u>	3,3%	Néant
<u>Base Contribution Additionnelle</u>	1,5%	
		<u>15 572</u>

ANNEXE

Total du bilan avant répartition : 536 817

Résultat : 42 276

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le par les dirigeants de l'entreprise.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/15 au 31/12/2015.

Faits caractéristiques de l'exercice

il n'y a pas été constaté de faits nécessitant des commentaires particuliers sur les états financiers, tant en ce qui concerne les points précis sur l'arrêté des comptes ou sur l'environnement économique de l'entreprise.

① REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes comptables généraux ont été appliqués dans le respect des règles communément admises :

- ♦ continuité de l'exploitation,
- ♦ indépendance des exercices,
- ♦ Permanence des méthodes comptable
- ♦ Prudence dans les évaluations

les comptes sont présentés conformément aux dispositions de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, application depuis le 1er janvier 1984.

Les valeurs sont inscrites en comptabilise suivant la méthode habituelle des coûts historiques.

- ♦ Durée d'amortissement des biens décomposables :

Il est fait application de la mesure de simplification prévue pour les PME ; la durée d'usage continu à être utilisé

- ♦ Immobilisations incorporelles

Les logiciels/concession et le droit d'utilisation sont compatibles à leur coût d'achat

L'amortissement est pratiqué sur une durée de un an pour les logiciels et de cinq ans pour les brevets ou droits incorporels assimilés

La valeur du fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan correspond à la valeur économique et un amortissement ne paraît pas justifié immobilisations corporelles

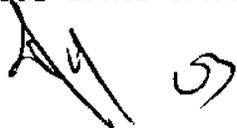
- ♦ Immobilisations corporelles

celles-ci se sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoire inclus). Les amortissements sont calculés suivants la méthode linéaire et/ou dégressifs selon la nature du bien et en fonction de la durée probable récusation

Les installations techniques, matériel et outillage industriel et autre immobilisations selon amortis en linéaire et/ou dégressifs sur une période comprise entre trois et 10 ans suivant le type d'immobilisations.

- ♦ Immobilisations financières

le titre de participation et les autres valeurs immobilières sont inscrits leur coût d'acquisition, hors frais d'accessoires.



Les frais d'acquisition de titres de participation sont immobilisés si apparemment et font l'objet d'un amortissement sur cinq ans conformément à la réglementation fiscale.

♦ Stocks : Ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements est égal au coût d'acquisition, c'est-à-dire au prix d'achat, frais l'approche les frais d'accessoires inclus.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessous et le coût du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectué lorsque cette valeur brute est supérieur à l'autre terme énoncé.

♦ Créances :

les créances sont inscrites à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée en cas de difficultés prévisibles dans le recouvrement de cette créance individualisée

♦ changement de méthode et information particulière :

Les comptes ont été établis selon les mêmes principes que pour l'exercice précédent.

Crédit d'impôt

il convient de souligner que notre société ne pas bénéficiait du crédit d'impôt au cours de l'exercice écoulé.

② ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés : Néant

Dettes garanties par des sûretés réelles : Néant

Autres informations significatives : Néant

Handwritten signature and initials in black ink.

ANNEXE

③ NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement : Néant

Fonds commercial : Néant

Actif immobilisé : Les mouvements de l'exercice sont les suivants ↗

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo.incorporelles	60 779	1 790		62 569
Immo.corporelles	125 501	1 267	14 500	112 268
Immo.financières	9 791			9 791
Total	196 071	3 057	14 500	184 628
Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo.incorporelles	60 779	2		60 780
Immo.corporelles	107 826	9 651	12 167	105 311
Titres équivalence				
Autres immo.finances.				
Total	168 605	9 653	12 167	166 091

Créances représentées par des effets de commerce : Non applicable

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	18 536	18 536	
Actif circulant & charges d'avance	518 281	518 281	
Total	536 817	536 817	

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan : Non applicable

Charges constatées d'avance : Néant

Charges à répartir : Néant

ANNEXE

④ NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social 1 250 Actions ou parts sociales

Provisions :

Prov.réglementées
Prov.p.risq.& charg.
Prov.p.dépréciation

Total

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
-	-	-	-

Etat des dettes :

Etabliss. de crédit
Dettes financ.
div.

Fournisseurs

Det.fiscal. & social.

Dettes/immobilis.

Autres dettes

Produits const. d'av.

Total

Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an - 5 ans	A + de 5 ans
145 873	145 873		
14 167	14 167		
165 358	165 358		
1 547	1 547		
57 066	57 066		
384 011	384 011		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non applicable

Charges à payer incluses dans les postes du bilan : Néant

Produits constatés d'avance : 57 066